Nouvelles de l'activité des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

aux Balkans sont actuellement malades du typhus: une Appenzelloise et une Genevoise. Elles ont subi la contagion tôt après leur arrivée à Belgrade.

Monténégro. — L'Ambulance du Dr Peyer a quitté le camp de Gruda et s'est avancée plus près de Scutari d'Albanie. Les combats des dernières semaines lui ont procuré beaucoup de travail, et le froid qui sévit dans la péninsule balkanique met les soldats à rude épreuve. Le Dr Peyer est obligé de soigner des pieds et des mains gelés, mais l'état sanitaire des troupes serbo-monténégrines devant Scutari paraît être relativement favorable.

Grèce. — Après la prise de Janina par les Grecs, l'armée hellénique a pu se passer de l'aide de l'ambulance « Vaud-Genève », dont les membres viennent de rentrer sains et saufs au pays. Cette mission a rendu les plus grands services aux troupes grecques d'Epire, dont elle a soigné des centaines de blessés pendant plus de trois mois. Seul, le sergent-infirmier Renaud ne reverra pas la patrie suisse,..... nos lecteurs trouveront d'autre part quelques détails sur les funérailles qui lui ont été faites dans le petit village de Philippias où il s'est dévoué aux blessés jusqu'à la mort.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société militaire sanitaire suisse. — *Séance du Comité central du 20 février 1913.*

Le Comité prend connaissance d'une lettre de la Direction de la Croix-Rouge suisse qui nous informe que la Société militaire sanitaire suisse a été reconnue comme organe auxiliaire de la Croix-Rouge par le Conseil fédéral, mais que le port du brassard avec la croix rouge lui est interdit de même qu'aux samaritains. Les comités des sections voudront donc bien veiller à ce qu'il ne soit plus employé à l'avenir. Les broches, épingles de cravates, rubans aux chapeaux, etc., continuent à être autorisés. L'assemblée de 1913, à Winterthour, désignera par quel emblème le brassard sera remplacé.

Etant donné le fait que plusieurs sections possèdent déjà un insigne, le Comité central estime qu'il faudrait laisser chaque section libre de choisir un insigne à sa convenance.

Si, contrairement à cet avis, les sections estimaient qu'un signe distinctif, uniforme pour toutes les sections devait être adopté, le Comité central proposerait alors un ruban blanc avec les lettres S. M. S. rouges; ce ruban aurait l'avantage de pouvoir être porté soit comme brassard, soit au chapeau, soit enfin en sautoir et ne serait pas d'un prix élevé.

Les lettres nécessaires seraient commandées par le Comité central et revendues aux sections au prix coûtant.

Alliance des samaritains suisses. — Dans sa dernière séance, le Comité central a décidé de fêter modestement, lors de la prochaine assemblée des délégués, à Kreuzlingen, le 25e anniversaire de la fondation de l'Alliance.

Après avoir étudié la question, le Comité central proposera comme *insigne des samaritains de l'Alliance,* le port d'un **brassard blanc à bord rouge.**

Un cours de moniteurs samaritains aura lieu à Berne ce mois-ci; d'une durée d'une semaine, il commencera le 15 avril.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)